

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

SECRET N° 84/461 /MERS.DGTF.DFT.22021.26  
Portant intégration et nomination des  
Fonctionnaires en service à la Direction  
Générale de la Recherche Scientifique,  
dans les cadres de la catégorie A hié-  
rarchie I du Statut Particulier du Per-  
sonnel Technique de la Recherche Scien-  
tifique, en tête : Monsieur BOUSSAFOU  
Deniel.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

( I S I S )

D.G.B.

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2087/TF du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 82/842 du 16.9.1982 portant statut particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;
- (/u le décret n° 62/130/TF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret 62/105/TF du 5.7.1962 fixant la hiérarchie des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/TF du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/TF du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/TF-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le décret n° 67/50/TF-BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 73/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret n° 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 75/413/MERS.DGT.DGGPC du 15.9.1975 ;
- (/u le décret n° 80/525/ME/DGAE/DAF du 1er.12.1980 ;
- (/u le décret n° 82/474/ME/DGAE/DAF du 27.5.1982 ;

D.C.F.

.../...

45

- /u le décret n° 76/401/MJT.DGT.DCGPCE du 26.10.1976 ;
- /u le décret n° 78/591/MELS/SGSP/DALF du 6.9.1978 ;
- /u le décret n° 81/509/MEL/DGSP/DSAF/SP du 17.3.1981 ;
- /u le décret n° 75/19/MJT/DGT/DCGPCE du 7.1.1975 ;
- /u le décret n° 95/42/MJT.SGFPT.DFP du 21.10.1978 ;
- /u le décret n° 79/122/MJT.SGFPT.DFP du 20.3.1979 ;
- /u le décret n° 79/022/MJT.SGFPT.DFP du 18.1.1979 ;
- /u le décret n° 80/424 du 20.10.1980 ;
- /u le décret n° 82/473 du 27.5.1982 ;
- /u le décret n° 82/474/MLE/DGAE/DALF du 27.5.1982 ;
- /u le décret n° 78/328/MJT.SGFPT.DFP du 29.4.1979 ;
- /u le décret n° 80/360 du 9.9.1980 ;
- /u le décret n° 82/873/MLE/SGAE/DALF du 23.9.1982 ;
- /u le décret n° 80/476/MJT/DGTFP.DFP du 6.11.1980 ;
- /u le décret n° 82/572 du 22.6.1982 ;
- /u le décret n° 77/33/MJT.DGT.DCGPCE du 14.1.1977 ;
- /u le décret n° 82/627/MER.DGAS.DPAL.SP.P3 du 29.6.1982 ;
- /u l'arrêté n° 10425/MEPS/DGTFP/DFP/SCADD du 30.12.1982 ;
- /u la lettre n° C706/HC/RS/DGRS du 9.Octobre 1982, du Directeur Général de la Recherche Scientifique ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du Décret n° 82/842 du 16.9.1982 susvisé, les Fonctionnaires dont les noms suivent, en service à la Direction Générale de la Recherche Scientifique, sont intégrés dans le statut particulier du Personnel Technique de la Recherche Scientifique, nommés à concordance de catégorie et bénéficient d'une bonification d'un échelon :

CATEGORIE A, HIERARCHIE 1 :

ANCIENNE SITUATION

NOUVELLE SITUATION

BOUSSEIGOU Daniel en  
Service à B/Ville

Inspecteur Vétérinaire de 7è : Intégré et nommé à concordance de ca-  
 échelon, indice 1460, pour : tégorie, chargé de Recherche de 3è éche-  
 compter du 26.1.1978.- : lon, indice 1540.  
 :  
 : Promu au 4è échelon, indice 1680 pour  
 : compter du 1er.1.1983.  
 :

VIEBE-MOURICOU Jean  
en service à B/Ville

Inspecteur Vétérinaire de 8è : Intégré et nommé à concordance de ca-  
 échelon, indice 1500, pour : tégorie attaché de Recherche de 7è  
 compter du 1er.8.1981. : échelon, indice 1540.  
 :  
 : Promu au 8è échelon, indice 1680 pour  
 : compter du 1er.1.1983

.../...

45

ANCIENNE SITUATION

NOUVELLE SITUATION

BIKINKITA Daniel  
en service à B/Ville

Inspecteur Vétérinaire de 8ème échelon, indice 1580, pour compter du 1er.8.1981.-

Intégré et nommé à concordance de catégorie Attaché de Recherche de 7ème échelon, indice 1540.

Promu au 6ème échelon, indice 1630, pour compter du 1er.1.1983.

MAKOUBOU-N'BEBA Daniel, en service à B/Ville

Inspecteur Vétérinaire de 7ème échelon, indice 1460 pour compter du 22.8.1981.-

Intégré et nommé à concordance de catégorie Attaché de Recherche de 7ème échelon, indice 1540.

Promu au 8ème échelon, indice 1680 pour compter du 1er.1.1983.

BANIANKINA Jonas, en service à B/Ville

Pharmacien de 5ème échelon, indice 1240, pour compter du 24.2.1980.-

Intégré et nommé à concordance de catégorie Attaché de Recherche de 5ème échelon, indice 1240.

Promu au 6ème échelon, indice 1400, pour compter du 1er.1.1983.-

KOUNKOU Josephat, en service à B/Ville

Ingénieur d'Agriculture de 4ème échelon, indice 1140, pour compter du 14.1.1982.

Intégré et nommé à concordance de catégorie Attaché de Recherche de 5ème échelon, indice 1240.

Promu au 6ème échelon, indice 1480 pour compter du 1er.1.1983.-

N'BILOU-N'BILOU en service à B/Ville

Ingénieur d'Agriculture de 2ème échelon, indice 940, pour compter du 2.2.1982.

Intégré et nommé à concordance de catégorie Attaché de Recherche de 3ème échelon, indice 1010.

Promu au 4ème échelon, indice 1110, pour compter du 1er.1.1983.-

DELA Victor en service à B/Ville

Ingénieur d'Agriculture de 2ème échelon, indice 940, pour compter du 3.4.1982.

Intégré et nommé à concordance de catégorie Attaché de Recherche de 3ème échelon, indice 1010.

Promu au 4ème échelon, indice 1110,

YB

ANCIENNE SITUATION

NOUVELLE SITUATION

KOYO Jean en service à B/Ville

Ingénieur Agronome de 2ème échelon, indice 940, pour compter du 2.9.1981

Intégré et nommé à concordance de catégorie d'Attaché de Recherche de 3è échelon, indice 1010.  
Promu au 4ème échelon, indice 1110 pour compter du 1er Janvier 1983.

KI. FOUKI Daniel, en service à B/Ville

Inspecteur Vétérinaire de 2ème échelon, indice 940, pour compter du 23.6.1981.

Intégré et nommé à concordance de catégorie d'Attaché de Recherche de 3è échelon, indice 1010.  
Promu au 4ème échelon, indice 1110 pour compter du 1er Janvier 1983.

TSEK/KELE Fidèle, en service à B/Ville

Ingénieur Agronome de 1er échelon, indice 830, pour compter du 20.9.1981.

Intégré et nommé à concordance de catégorie et d'indice, Attaché de Recherche de 1er échelon, indice 830.  
Promu au 2ème échelon, indice 920, pour compter du 1er Janvier 1983.

DELLO Jean, en service à Brazzaville.

Professeur Certifié de 3ème échelon, indice 1010, pour compter du 4.10.1980.

Intégré et nommé à concordance de catégorie et d'indice d'Attaché de Recherche de 3ème échelon, indice 1010.  
Promu au 4ème échelon, indice 1110, pour compter du 1er Janvier 1983.-

YB

48

ARTICLE 3.- Le présent arrêté qui prendra effet <sup>tant</sup> du point de vue de l'ancienneté <sup>pour</sup> compter du 1er Janvier 1983 et de la solde pour compter du 1er Janvier 1984, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASZAVILLE, le 14 MAI 1984

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Culture, des  
Arts et de la Recherche Scientifique

Jean Baptiste TATI-LOUPARD.-

Le Ministre du Travail et de  
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO IMTSIONA.-

AMPLIATIONS :

|                 |      |
|-----------------|------|
| JORPC.....      | 1    |
| DGTFP/DFP.....  | 3    |
| DFP/BST.....    | 1    |
| D.G.B.....      | 3    |
| D.C.F.....      | 2    |
| H.C.A.R.S.....  | 2    |
| D.G.R.S.....    | 2    |
| DOSSIERS.....   | 36   |
| INTERESSES..... | 12   |
| SGCM/BC.....    | 2./- |

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba DEKOUNDZOU.-